LE CONFLIT ITALO - ÉTHIOPIEN

Le Négus lance un nouvel ordre de mobilisation

Asmara, 5 janvier. — Le Négus aurait lancé de nouveau un ordre de mobilisation qui n'est pas encore publié.

Le dedjaz Nasibu, faisant un discours sur ce sujet, aurait déclaré que tous les soldats devront se présenter aux chefs locaux. Les retardataires seront punis sévèrement. Quiconque ne se présentera pas, sera pendu. Les rebelles qui se soumettront dans la semaine, bénéficieront d'une amnistie, à condition qu'ils dénoncent les insoumis qui ne se présenteront pas.

L'abus de l'insigne de la Croix-Rouge par les Ethiopiens

Asmara, 5 janvier. — Selon une information provenant de Harrar, le dedjaz Nasibu aurait été amicalement invité par le Consul de France à Harrar, à enlever la croix-rouge mise sur le ghebi dont les locaux servent de dépôt de matériel de guerre : explosifs et munitions.

D'autre part, on signale que des avions qui survolaient la région du Quoram, ont repéré une grande toile blanche, marquée d'une grande croix rouge, étendue sur de petits arbres. Quand les avions arrivèrent à proximité, des centaines d'hommes armés sortirent des habitations voisines et se réfugièrent sous cette toile et dans les alentours. Le télégramme a ajouté que des photographies furent prises de cet épisode.

Les ambulances éthiopiennes

Addis-Abeba, 5 janvier. — Le consul de Suède, le docteur Hanner, a reçu du prince Charles de Suède, un télégramme l'informant que des centaines de ses compatriotes désirent s'enrôler dans la Croix-Rouge pour venir en aide aux Ethiopiens.

D'autre part, le nombre des ambulances européennes en Ethiopie ne fait que s'accroître. Le contingent hollandais avec ses six docteurs est sur le point de quitter Addis-Abeba dour Dessié. On attend incessamment des ambulances finlandaises et norvégiennes ainsi qu'un détachement de la Croix-Rouge britannique venant de la frontière soudanaise.

Tous les détachements en existence, attendent des renforts.

L'Egypte réclame des précisions sur le bombardement de Dagga-Bour

Le Caire, 5 janvier. — Le Gouvernement égyptien sur la nouvelle du bombardement de Dagga-Bour, a demandé des précisions au consul d'Egypte en Ethiopie.

Le consul a confirmé que la mission médicale égyptienne, éloignée du camp militaire, a été atteinte par le bombardement aérien, mais que les dommages sont limités à des dégâts matériels. Le Gouvernement attend de nouvelles précisions pour décider de son attitude.

De son côté, le Comité d'aide sanitaire, sous les auspices du prince Omar Toussoum et du patriarche copte, a adressé un télégramme de protestation à Genève et à la Croix-Rouge internationale.

Le voyage du roi Léopold de Belgique en Angleterre

Dans son numéro de dimanche, le « Reynold's Illustrated News », de Londres, consacre un long article au voyage du Roi des Belges en Angleterre.

Le journal anglais écrit notamment, que le voyage du roi Léopold a pour but de trouver une solution pacifique au conflit italo-éthiopien et de préparer des mesures financières en vue de pallier à la crise que pourrait créer, au point de vue social et économique, la fin du conflit et la chute éventuelle de M. Mussolini.

Dans ce cas, dit aussi le journal anglais, le prince Humbert exercerait la régence jusqu'au moment où le régime parlementaire serait rétabli en Italie.

Nous ne reproduisons ces allégations que sous toutes réserves.

Une épidémie de grippe à Sens

Deux soldats sont morts
Une vingtaine sont en traitement

Sens, 5 janvier. — De nombreux cas de grippe sont enregistrés dans la garnison. Deux malades viennent de succomber.

Ce sont : Joseph Boulain, 21 ans, né à Bohalle (Maine-et-Loire) et Désiré Quilleter, même âge, originaire de Villemurlin (Loiret).

Plus de vingt jeunes soldats sont en ce moment en traitement à l'infirmerie. Certains d'entre eux sont dans un état grave.

— La Cour de cassation a notifié à Michel Henriot le rejet de son pourvoi. Le jeune assassin, qui recevait ses repas de l'extérieur, a été mis au régime ordinaire de la prison de Vannes. Son départ pour St-Martin-de-Ré et la Guyane est proche.

CONTE

LE VŒU

— Fais un vœu...

— Un vœu ?...

— Eh ! oui, un vœu... Tu me regardes ?...

— Oui..., je te regarde...

— ...Avec des yeux que la surprise rend plus profonds, plus clairs, plus beaux...

— Ah ! je voyais bien que tu voulais rire..., me taquiner...

Et tandis qu'Armande portait d'un geste charmant, vers ses lèvres, qu'un doux sourire entr'ouvrait, la première cerise, joufflue de chair et séduisante de couleur que Mai venait de concevoir pour elle, doucement Lucien l'arrêta.

Elle l'enveloppa d'un regard où l'étonnement, quoique grand, ne parvenait pas à retenir prisonnier, au fond de son cœur, le sentiment de tendresse infinie qui en montait...

Lui, doucement, redit :

— Mon Armande chérie... fais un vœu. Jusque là, ne porte point à ta lèvre, ce fruit vermeil... C'est la coutume : on ne doit point goûter du premier fruit de l'an qu'on n'ait, avant, fait un vœu...

— Tu m'embarrasses, mon Lucien. Que puis-je demander qui pourrait grandir notre bonheur ? Ne crains-tu pas que le réalisateur du désir que je vais exprimer, ne me trouve trop exigeante ?... Il est vrai que tu ne m'imposes pas de le formuler en ta faveur ou pour moi-même, notre bonheur étant parfait. Je vais donc, de grand cœur, pour te complaire et dans le silence de mon âme, traduire par ma pensée, un vœu auquel je t'associe et qui portera, jusqu'au prochain temps des cerises, un peu de notre félicité. C'est dire que, pour rien au monde, il ne nous faudra le trahir.

— Ah ! mais, non, mon amour... comment pourrais-je, moi, le parjurer ou connaître ta constance, pour lui, puisque j'en dois absolument ignorer l'objet...

— Tu peux avoir, de ce côté, entièrement confiance. Ce vœu nous liant désormais, je me permettrais, si, par hasard, à ton insu, tu l'allais négliger, de t'arrêter...

— Cela est-il valable ?

— Je crois qu'oui, puisque je mets, à mon vœu cette condition.

Armande eut un court silence, puis, ayant craqué, sous ses jolies dents, le fruit lumineux, elle dit :

— Lucien, j'ai fait mon vœu. Tu sais combien je suis fantasque. Je l'ai formulé à l'envers ou plutôt de façon qu'il s'oppose à quelque réalisation, au lieu que lui-même, en poursuive une...

— Allons ! allons ! veux-tu bien finir... car, si je te laissais continuer tu ne tarderais pas à me le dévoiler. A propos, dit-il, tout à coup, faut-il que je sois distrait ?... j'allais oublier de t'apprendre que nous aurons, tout à l'heure, la visite de mon vieil ami, Monicar de la Grenadaille. Il m'a, ce matin, téléphoné à mon bureau...

— Je ne te connaissais pas cet ami, ce pourtant vieil ami, dit-elle enjouée, d'où vient que tu ne m'en ais jamais entretenue ?

— C'est bien simple, ma mie : Monicar de la Grenadaille revient du Canada où il vivait depuis huit ans. Il y a, paraît-il fait une immense fortune. Je l'ai vaguement ouï-dire. En tous les cas, je n'en serais nullement étonné car de la Grenadaille est un esprit d'élite. On peut dire de celui-là qu'il sait que deux et deux font quatre. Il est revenu ici, aussi brusquement qu'il était parti. Nous n'avons échangé que quelques mots, au téléphone, mais il va sûrement nous intéresser... Veux-tu que nous allions l'attendre au salon ?

— Mais, oui, mon Lucien, acquiesça Armande, qui, soudain, ne put s'empêcher d'exprimer : Si tu savais combien je trouve étrange le nom de ton ami, et elle répéta :

— Monicar de la Grenadaille...

Lucien se prit à rire.

— Au moins, rien change pas ton vœu ?

— Sois sans crainte... moins que jamais, mais, il me semble qu'un tel nom ne peut être porte que par quelqu'un de rude, de brutal, d'un physique primitif et appelant la defiance ?

Lucien de Cantemon s'esclaffait.

— Rougissant un peu et comme pour reparer cette attaque, sans doute injuste, envers celui dont elle ignorait tout, elle ajouta empressée :

— Remarque que je ne donne là qu'une impression... une simple impression et que, certainement, ce de la Grenadaille est un parfait gentilhomme... Mais, son nom, bien franchement, me déplaît... je te dirai même qu'il me fait peur. Oh ! tu sais, quand il sera là je l'observerai à la dérobée.

— Eh ! bien, soit, tu l'observeras, dit amusé Lucien, et tu verras que...

La sonnerie, du timbre l'interrompit.

— Tiens, dit Lucien à Armande, il est là.

Il ouvrit et, dans le cadre de la porte, apparut la svelte et fine silhouette de Monicar de la Grenadaille qui, souriant de ses yeux clairs, son chapeau à la main, entra en s'inclinant pour saluer d'abord Armande surprise de découvrir tant de distinction chez celui dont le nom avait sonné si désagréablement à son oreille.

Il s'assit avec une grande aisance sur le siège qu'elle venait de lui approcher et, avec une désinvolture pleine de ce charme propre aux personnages finement éduqués, il engagea la conversation :

— Si tu savais, Lucien, combien je suis heureux de te revoir. Qu'elles ont été pour moi, longues, interminables, ces huit années d'absence... et, pourtant, maintenant qu'elles sont révolues, il me semble que mon départ date d'hier... Que de fois, dans la solitude de la steppe, où j'avais la haute-main sur une nuée de travailleurs qui se livraient au dur métier d'abatteurs d'arbres, j'ai pensé à toi, aux amis, à la France... Quelle idée ai-je eue de m'expatrier ainsi ? N'avais-je pas, ici, un frère, en toi ?... L'appât du gain nous fait quitter toujours le reposant et clair sentier de l'affection. On disperse un temps précieux. On troque contre de l'argent les jours les plus beaux de la vie. Aucun métal ne les devrait pourtant pouvoir payer...

Il se tut.

— Oui, dit Lucien, mais tu es riche, à présent, excessivement riche... et tu pourras, dans ton indépendance, conformer ta vie à tes goûts...

Armande écoutait, envieuse ; de la Grenadaille songeait.

Dans la pièce voisine, la sonnerie du téléphone s'agita.

Armande y courut puis revint, un peu pâle.

— Qu'est-ce ? dit Lucien, qui s'en aperçut.

— C'est, répondit-elle en riant aux éclats, nos amis, les Roubin, qui nous informent de l'envoi qu'ils nous font d'une corbeille de cerises fraîchement cueillies dans leur propriété et qu'on nous apportera ce soir.

Et c'est ce qui te fait rire aux éclats ?... dit avec une grande bienveillance Lucien.

— Oui, dit-elle et je pense que tu aurais ri comme moi quand Mme Roubin m'a fait promettre de ne pas oublier de formuler un vœu au moment de goûter à la première cerise.

— Tiens ! par exemple, s'étonna Lucien, quelle coïncidence ? Et lui as-tu dit que tu venais d'en faire un ?...

— Non, j'aurais gâché son plaisir, mais, dès que sa corbeille arrivera, je m'empresserai de confirmer mon vœu de tout à l'heure. Il n'en sera que plus solide...

— C'est juste, approuva Lucien en riant.

— Madame, dit de la Grenadaille, mi-badin, mi-sérieux, il ne faut jamais faire de vœux, mais être inflexible pour celui qu'on s'est laissé aller à formuler.

— Soyez sans crainte, je n'y faillirai pas.

— Je te disais, il y a un instant, reprit Lucien en s'adressant à de la Grenadaille, que rien, comme l'indépendance, ne permet, à celui qui l'a acquise, de conformer sa vie à ses goûts... Et maintenant que tu es riche...

— Oui, je suis riche... très riche..., et cependant, il me faudra faire avancer dix mille francs pour quelques jours seulement : le temps nécessaire à la formalité de virement de mon compte ici... Je n'ai rien à te cacher ; ma fortune, en dehors des propriétés que j'ai acquises au Canada, tu entends bien ? s'élève à deux millions environ... Tu vois que je ne risque rien... D'ailleurs, je m'étais proposé de te faire une agréable surprise en déposant à ton nom vingt mille francs sur un livret de la Caisse d'Epargne. Je te considère, je te l'ai dit, comme un frère. Puis, à la réflexion, j'ai pensé que ma façon de te témoigner de mon affection te générait peut-être. Je crois donc tenir le moyen qui va tout concilier.

Pendant qu'il parlait, Armande caressait un carnet dans lequel depuis un long moment elle avait tracé une annotation.

— Je t'écoute, dit Lucien à Monicar...

— Eh bien ! donne-moi ces dix mille francs et je t'en rendrai trente mille. Ainsi je ne t'ai rien offert... En principe, il s'agit entre nous d'une affaire. Comprends-tu Et tu n'as même pas à me remercier puisque, en allant au fond des choses, je reste encore ton obligé.

— Mais, s'écria Lucien, je veux bien t'avancer ces dix mille francs me réservant le droit de refuser énergiquement que tu m'en rembourses trente mille.

— Fais attention, répliqua sûr de lui, avec fermeté, Monicar, si tu n'es pas partisan de cette méthode, je ne te rendrai que dix mille francs, mais alors tu m'obligeras à recourir au premier moyen indiqué, de déposer vingt mille francs à ton nom sur un livret de Caisse d'Epargne. Je te défie de m'en empêcher.

— Qu'en penses-tu ? dit Lucien, le regard indécis, à Armande qui, impassible et comme amusée, un sourire énigmatique au fond de ses grands yeux, suivait la scène.

— Je pense, répondit-elle, d'une voix très douce et comme ennuyée, qu'il ne nous est pas possible de satisfaire M. de la Grenadaille.

Lucien se redressa :

— Comment ? Pas possible ? s'exclama-t-il. Explique-toi.

— Oh ! c'est bien simple, dit-elle, en ouvrant le carnet à la page sur laquelle, tout à l'heure, elle avait écrit, mon vœu s'y oppose... et, d'autant plus fortement que je l'ai transcrit bien avant de connaître la demande que vient de te faire ton ami. C'est dire que mon vœu n'est pas de circonstance. Il m'a, d'ailleurs, été dicté par ce petit carnet où sont inscrites toutes les importantes sommes que tu as... avancées. Lucien, et qu'on ne nous a pas remboursées, encore. Et puis, aurais-je eu l'idée, moi de faire un vœu, si tu ne m'y avais pas poussée ?

Un peu impatient, Lucien, riposta :

— Mais, voyons ! ce vœu, quel est-il ?

— En voici la rédaction : « Je souhaite, de tout mon cœur, que mon cher mari, jusqu'au prochain temps des cerises, n'avance plus aucune somme, à qui que ce soit, même à moi-même s'il me prenait la fantaisie de lui en solliciter une.

En minaudant, elle ajouta :

— C'est ta faute, Lucien... M. de la Grenadaille ne peut t'en vouloir, puisqu'il nous a dit, tout à l'heure : « Il ne faut jamais faire de vœux, mais être inflexible pour celui qu'on s'est laissé aller à formuler ».

Monicar se mordit les lèvres.

— C'est juste, dit-il, je vais télégraphier à Québec, afin qu'on fasse diligence, pour le virement de mes fonds.

Il se leva et prit congé.

Restés seuls, Armande rialt, tandis que Lucien, accoudé à la table, soupirait :

— Quelle honte, pour moi, d'avoir refusé à un tel ami...

Alors, Armande, l'enlaçant de ses jolis bras, lui dit, tout bas :

— Non, non, non, Lucien, ce n'est pas une honte. Ecoute-moi, mon chéri, ce ne sont pas les Roubin qui ont téléphoné tout à l'heure,, mais la police qui m'a avisée que nous avions ici, un escroc, qu'elle va cueillir, au moment où il va franchir le seuil de la porte.

Ils s'étaient précipités à la fenêtre.

— Tiens, tu vois, dit-elle, on l'emmène.

Alors, en l'embrassant, avec effusion, Lucien murmura :

— Tu vois, ma chérie, que les vœux ont du bon.

Et entre deux baisers, qu'elle lui fit, elle glissa :

— Oui, mais, à la condition de ne pas les trahir.

LA BOURDAINE.

Une tragédie sanglante dans un bureau de poste

A BEAUMONT-SUR-SARTHE, UN HOMME TUE SA FEMME ET BLESSE DEUX EMPLOYÉES, PUIS IL AVALE DU POISON ET SUCCOMBE

Beaumont-sur-Sarthe, 5 janvier. — Vers 18 h. 15 les sonneries d'alarme qui relient la poste à la gendarmerie retentissaient.

Le maréchal des logis Robillard et un gendarme se rendirent aussitôt place des Halles où la receveuse, Mme Blanc, leur fit le récit du drame qui venait de se dérouler sous ses yeux et dont elle avait été elle-même victime.

Albert Gervaiseau, comptable dans une Société de distribution d'énergie électrique, vivait depuis peu séparé de sa femme, Yvonne Béguin, née le 20 décembre 1913 au Mans et qui était employée à la poste. Le 19 octobre 1933, elle avait épousé Gervaiseau, qui, divorcé d'une première femme, avait confié la petite fille née de cette union, à ses parents habitant Le Mans.

Ce second mariage ne devait pas être heureux.

Des scènes fréquentes se produisaient et Mme Gervaiseau, dont on s'accorde à dire qu'elle était irréprochable, dut se retirer, le 29 mai dernier, chez sa mère, à la Croix-Verte, à Beaumont.

Depuis lors, son mari ne cessait de se répandre en menaces et il devait mettre ses projets de vengeance à exécution.

Ayant quitté son travail à midi, Gervaiseau se rendit au Mans, vers 17 h. ; il téléphona à sa femme pour l'injurier et, trois quarts d'heure plus tard, il se présenta au bureau de poste.

A un guichet, derrière lequel se trouvait une autre employée, Mlle Jarry, il fit le simulacre de prendre une formule de télégramme, puis se retira en proférant ces mots :

— Cette fois, ça y sera.

A 18 heures, le bureau de poste fermait ses portes. Cinq minutes plus tard, Mme Gervaiseau venait sur le seuil prendre un sac de courrier, et son mari, qui n'ignorait pas cette circonstance, pénétra dans la pièce réservée au personnel, visa sa femme avec son pistolet automatique et tira.

La malheureuse, atteinte d'une balle à la tempe gauche, s'écroula mortellement blessée.

Gervaiseau tira une seconde fois et Mme Blanc, la receveuse, en voulant s'interposer, reçut une balle au poignet gauche.

C'est alors qu'une autre employée, Mlle Jarry actionna la sonnerie d'alarme pour appeler la gendarmerie.

Gervaiseau, voulant l'en empêcher, tira sur elle et la blessa à la cuisse gauche.

Le comptable déchargea encore une fois son arme sur sa femme, puis sauta dans son automobile et rentra chez lui, rue du Mans, où il absorba une forte dose d'un liquide destiné à la destruction des rats.

M. le docteur Buneau, médecin à Beaumont, après avoir constaté la mort de Mme Gervaiseau, prodigua ses soins à Mme Blanc et à Mlle Jarry, puis se rendit chez Gervaiseau qu'il trouva râlant.

Il le fit transporter à l'hôpital du Mans, où le meurtrier succomba vers 23 heures.

L'ÉLECTION CANTONALE DE DOUAI-SUD

M. Lefort, républicain radical est élu

Voici le résultat du scrutin de ballottage à l'élection du Conseil d'arrondissement pour le remplacement de M. Legrand, élu conseiller général, dans le canton de Douai-Sud, le 4 novembre dernier.

Inscrits : 10.389. — Votants : 8.234

MM. Lefort, républicain radical	4.196	ELU
Domise, communiste.....	3.910	voix

— L'hydravion de l'Air-France, à bord duquel se trouve l'aviateur André Jacy, a améri sur l'étang de Berre, à Marseille-Marignane.

LE CRIME DE CHOISY

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

D'après les photographies qui leur furent présentées, à l'Institut médico-légal, ils affirmèrent reconnaître l'enfant.

Ils ne connaissaient d'ailleurs que sa mère et l'ami de celle-ci, un nommé Coussantien, qui exerce la profession de vannier à Orléans, mais n'avaient jamais vu le père, dont on ignore actuellement la résidence.

Ils connaissaient l'enfant en pension chez eux sous le prénom de Henri et sous les surnoms de « Rigadin » et de « Bout de Zan », surnoms qui lui avaient été attribués en raison de son caractère enjoué et jovial.

A 16 h. 40, les témoins ont quitté l'Institut médico-légal, après avoir examiné le corps de l'enfant et affirmé de nouveau le reconnaître parfaitement.

Il semble donc maintenant que les recherches doivent se préciser particulièrement en ce qui concerne le nommé Liévy, père de l'enfant, qui aurait travaillé en 1935, dans une briqueterie à Evry-Petit-Bourg (Seine-et-Oise), fait qui est confirmé par son employeur.

La police judiciaire attache une grosse importance à cette piste qui paraît être la bonne.

D'autre part, sur cette affaire semble devoir se greffer une autre plus ancienne, ayant trait à l'assassinat d'un premier enfant de Marie Liévy, dans le courant de l'année 1934, à Orléans.

Une enquête avait été ouverte à ce sujet, mais elle était restée infructueuse.

Par la suite, on apprit que le jeune Henri Liévy, l'enfant dont le cadavre a été trouvé à la Belle-Epine, aurait déclaré à divers témoins qu'il avait assisté à l'assassinat de son petit frère.

Cette déclaration de l'enfant, victime, à son tour, d'un meurtre va, peut-être permettre d'orienter l'affaire dans une voie nouvelle et établir une corrélation entre ces deux crimes.

Signalons qu'actuellement un enfant doit vivre encore en compagnie de Marie Liévy, celui qui est né à la prison d'Orléans et a vécu ensuite quelques mois à l'infirmerie de Fresnes.

JOURNAL DE ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et départements limitrophes.	3 mois,	22 fr.
	6 mois,	40 fr.
	1 an,	76 fr.
France et colonies .	3 mois,	23 fr.
	6 mois,	43 fr.
	1 an,	80 fr.
Belgique	3 mois,	28 fr.
	6 mois,	53 fr.
	1 an,	100 fr.

Compte chèques postaux : Lille 87

Le mystère de la malle de Nice

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

» Le lendemain du crime, il acheta, à Nice, une grande malle dans laquelle il mit le cadavre de Mme Arbel. Le macabre colis fut expédié en bagage de Nice à l'adresse de Mme Egender, mère de Robert Egender, en gare de Viviers (Ardèche). Après avoir pris possession de la malle, la mère Egender, aidée de quelques complices, a dû enterrer le cadavre dans le jardin de sa maison. »

Telles sont les déclarations que fit à la police d'Arles Thérèse Buttafoghi. Inutile de dire qu'elle a été immédiatement arrêtée.

Des gendarmes surveillent la maison de Mme Egender

L'enquête dès lors se poursuivit à Viviers.

Mme Egender occupe, rue du Barulas, une maison derrière laquelle s'étend un jardin. Abandonnée par son mari, elle était venue demeurer là pendant la guerre, avec Robert et sa fille, âgée aujourd'hui d'une vingtaine d'années et malade depuis quelque temps.

Le jeune Robert, peu surveillé sans doute, entra dans une mauvaise voie. Il commit, à Viviers, de menus vols, puis il s'enhardit, devint chef de bande et commit des cambriolages plus importants. Les gendarmes de Viviers identifièrent le malfaiteur, mais Robert Egender avait pris le large. Il fut arrêté à Colenzana (Corse), précisément chez Thérèse Buttafoghi, son amie.

Le Tribunal correctionnel de Privas, tenant compte de son casier judiciaire sans tache, tempéra de sursis la condamnation de 8 mois de prison qu'il lui infligea.

Robert Egender partit alors pour Nice, où il devait connaître Mme Arbel.

La maison de Mme Egender est un immeuble d'un étage, très simple. Il n'est pas isolé, mais le jardin, qui s'étend derrière la maison, est discret. C'est un lopin de terre de quelque 400 mètres carrés, où Mme Egender fait pousser quelques légumes. Il y a aussi une citerne.

Au fond du jardin, il y a un mur de soutènement de cinq mètres de hauteur environ, placé contre la colline dont il retient les terres. De ce côté là, nul témoin à craindre.

Les gendarmes de Viviers connaissent bien l'endroit, car en juillet dernier, ils l'on visité, de fonds en comble pour retrouver les objets volés par Robert Egender.

Dès que les confidences de Thérèse Buttafoghi furent connues, ils furent commis au soin de surveiller discrètement la maison en attendant l'arrivée du Parquet.

Le témoignage d'un ouvrier agricole

Ce faisant, ils reçurent le témoignage d'un ouvrier agricole, qui leur dit :

— J'étais en vendanges à Viviers, le 4 octobre dernier, dans l'après-midi, lorsque j'ai vu Robert Egender arriver en taxi. La voiture s'arrêta à une certaine distance de la maison où habite sa mère.

» Comme, à ce moment-là, sa présence n'avait pas autrement attiré mon attention, je n'ai rien remarqué de plus. Je sais seulement que le chauffeur était resté à son volant pendant que Robert Egender se rendait dans la maison. Mais je ne sais pas si la malle sanglante était dans le taxi. »

Or, on sait que la police niçoise a établi que la malle contenant le corps de Mme Arbel avait été expédiée le 3 octobre, veille du jour où le témoin avait vu Egender à Viviers.

Les fouilles amènent la découverte de trois draps maculés de sang

A 11 heures, le Parquet arrive à Viviers, suivant de peu la voiture automobile venue de Lyon et qui transportait les commissaires et inspecteurs de la police mobile, magistrats et enquêteurs : MM. Beaubeau, procureur de la République de Privas ; Jean-Charles Dugas, juge d'instruction ; Lardeur, greffier ; le capitaine Pichère, commandant l'arrondissement de gendarmerie de Privas ; Querillac, commissaire divisionnaire, chef de la brigade de police mobile de Lyon, etc.

Le jardin qui n'est pas très grand : 30 mètres sur 10 environ, est alors fouillé méthodiquement par quatre terrassiers.

Près du figuier au pied duquel, selon Thérèse Buttafoghi, Robert Egender aurait enterré la malle funèbre, les terrassiers mettent à jour, à environ 80 centimètres de profondeur, deux draps de lit maculés de sang auxquels adhèrent encore quelques cheveux.

On ne peut définir au premier abord la nature des traces relevées sur ces linges, mais on a tout lieu de penser qu'il s'agit de celles d'un corps.

Cette trouvaille donne aux recherches un regain d'activité et les terrassiers reprennent leur travail.

A plusieurs reprises les pics et les pelles heurtent de gros cailloux.

Ces bruits tiennent en haleine magistrats et curieux.

Bien qu'une grande activité ait ainsi régné jusque vers 19 heures, rien de nouveau n'a été découvert et l'on a dû se contenter des deux draps retrouvés à 16 heures.

Les enquêteurs ont quitté Viviers à 19 heures ; ils vont demander une nouvelle commission rogatoire au Parquet de Nice ; celle qu'ils ont exécutée dimanche prescrivant seulement des fouilles dans le jardin.

L'activité de la bande d'Egender

Nice, 5 janvier. — Les déclarations de Thérèse Buttafoghi ont produit à Nice une vive impression. Il semble que toute la bande d'Egender ait manifesté dans la région, une dangereuse activité.

L'attention de la police a été attirée sur le nommé Gaston Paoli, recherché pour l'affaire de vol de bijoux pour laquelle l'assassin de Mme Arbel avait été arrêté.

Elle a appris que ni Egender, ni Paoli ne savaient conduire une automobile. Il faut donc retrouver le chauffeur qui chargea la malle et qui, selon toute vraisemblance, conduisit le funèbre chargement à Viviers.

D'après les témoignages, il s'agit d'une voiture de couleur foncée à filets beiges. Or, dans l'entourage de Egender et de Paoli, un certain Fernand Garibaldi était connu pour posséder une voiture de ce genre.

Fernand Garibaldi, individu peu recommandable, a disparu aussi mystérieusement que Paoli et la police n'a pu encore découvrir leur retraite.

Ces deux individus sont fortement soupçonnés d'avoir commis l'attentat contre le convoyeur des postes de Cagnes-sur-Mer le 13 novembre dernier. On sait que ce fonctionnaire fut dépouillé sous la menace du revolver, de son chargement postal. Le signalement de la voiture qui a servi à faire le coup correspond là encore à la voiture de Fernand Garibaldi.

Dernière Heure

Les quêtes pour l'œuvre du « Secours d'hiver » en Allemagne

Berlin, 5 janvier. — Un million quatre cent mille anciens combattants allemands, ou parents de victimes de la guerre, et parmi eux trois mille aveugles de guerre, ont quêté dimanche dans tout le Reich pour l'œuvre du « Secours d'hiver ». Le Führer de la Ligue des victimes de la guerre, Oberlindober, après avoir présenté aux passants la tirelire traditionnelle blanche et rouge, devant la gare de Potsdam, à Berlin, a lancé un appel radiodiffusé à la population.

A Berlin même, outre 45.000 blessés de guerre, ou parents de tués au front, 2.000 anciens officiers et 50.000 membres de la Ligue de protection aérienne et de la Ligue des anciens prisonniers de guerre, ont vendu à tous les carrefours, pour 20 pfennigs, un petit insigne de fer portant en relief le profil de Frédéric-le-Grand, mort il y a 150 ans et les deux dates 1786-1936.

Le Pape insiste sur la nécessité de la prière

Cité du Vatican, 5 janvier. — Le Pape a reçu dans la salle du Consistoire un groupe de membres de l'Œuvre de l'apostolat de la prière représentant les différents centres italiens de cette organisation.

Dans le discours qu'il a prononcé, le Pape a parlé du pouvoir bienfaisant de la prière et il a recommandé à toutes les personnes présentes de prier toujours davantage et avec plus de ferveur. Le Pape a ajouté qu'il comptait tout particulièrement sur les prières pour les graves besoins de cette ère historique que traversent la société, la famille et les individus entraînés dans une course terrible vers Dieu sait quoi.

« C'est pourquoi, il est urgent de prier, a conclu le Pape, qui a rappelé que Jésus-Christ a dit à maintes reprises, que l'on peut tout obtenir par la prière. »

Les pertes italiennes en Afrique orientale

Rome, 5 janvier. — Les pertes italiennes en Afrique Orientale se sont élevées au cours de l'année écoulée à 390 morts et 14 disparus parmi les troupes et 259 morts parmi les ouvriers.

Les officiers, sous-officiers et soldats tués au cours des différents combats sont au nombre de 86. Les autres cas de décès ont été provoqués par des accidents ou par des maladies.

Ces chiffres ne comprennent pas les pertes de soldats indigènes. On apprend d'autre part que les ouvriers envoyés en Afrique Orientale au cours de l'année écoulée s'élèvent à 61.000 et que 11.238 d'entre eux ont été rapatriés.

Dernières Nouvelles Sportives

HOCKEY

Le Chamonix Hockey-Club a battu l'équipe de Francfort par 4 buts à 2

Chamonix, 5 janvier. — Dans le match international de hockey, le Chamonix Hockey-Club a battu l'équipe de Francfort, par 4 buts à 2. Cette manifestation était présidée par M. Maupoil, ministre des Pensions, qui a été salué par les délégués des Associations d'anciens combattants et par M. Villeger, sous-préfet de Bonneville.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du lundi 6 janvier 1936. — N° 33.

— C'est vrai, je ne sais plus ce que je dis, ces révélations qui m'apparaissent coup sur coup me troublent tellement que ma pensée s'y perd. Mais cette fille a dû vous raconter tous les détails de l'horrible catastrophe.

— Je pourrais vous les répéter ; mais je préfère que vous l'entendiez elle-même je vais la chercher.

Un moment après il rentrait suivi de Gertrude à laquelle il demanda :

— Reconnaissez-vous ce monsieur ?

— Monsieur sait bien que je l'ai vu hier pour la première fois.

— En effet, observa l'émigré, cette fille n'était entrée au service de Wilhelmine qu'après ma dernière visite à Frendenstadt.

— Vous avez été à Frendenstadt ! s'écria la pauvre fille toute joyeuse d'entendre nommer son pays natal, et vous avez connu Mme Wilhelmine ?

— C'est M. de Caudray, le père de Dorothée, expliqua le médecin.

Et Gertrude, toute saisie :

— Ah ! c'est monsieur « Ticoutré » ! !

Le comte fit remarquer en souriant que si c'était ainsi que les autorités de Frendenstadt avaient traduit son nom, il était vraiment difficile de le reconnaître.

— Monsieur sait bien que je ne suis pas française, expliqua Gertrude en s'excusant, je suisi allemande, et je ne peux pas bien prononcer les noms français.

— Ne vous préoccupez pas de cela, ma brave fille ; dites-nous ce que vous savez sur le crime qui a coûté la vie à ma pauvre Wilhelmine.

— Nous voyagions depuis cinq jours dans une grande voiture traînée par des chevaux de poste, mais nous n'allions pas vite parce que les chevaux étaient fort mauvais ; j'étais dans la voiture avec madame et monsieur le baron, pour tenir la petite fille, et Fritz voyageait toujours sur le siège. C'était lui s'occupait des chevaux et des postillons, M. le baron ne disait jamais rien, il était si bon.

— Comment était ce Fritz ?

— C'était un homme de vingt-cinq ans environ, il avait une belle chevelure blonde, la peau blanche, les yeux bleus, il était grand et fort comme un hercule.

— Comme caractère, que pensiez-vous de lui avant le crime ?

— Il n'était au service de M. le baron que depuis trois mois ; il prétendait avoir eu autrefois une très belle position que la guerre lui avait fait perdre. En très peu de temps il avait su gagner les bonnes grâces de M. le baron, qui n'aimait plus que lui. Mais à l'office, on ne l'aimait pas, il était menteur, gourmand et paresseux, et il disait souvent qu'il était très malheureux d'être domestique, que lui était né pour être servi, et non pas pour servir les autres.

— C'est bien, revenons au voyage.

— Le dernier jour, nous avions couché dans un petit village, et le lendemain nous devions arriver au château de... J'ai oublié le nom, et je n'ai jamais pu le dire à M. le docteur.

— A Felberg.

— Oui, c'est cela, Feldberg, je m'en souviens très bien maintenant.

« Au moment de partir, Fritz dit à monsieur, que les routes avaient été en partie détruites par un orage, qeu la voiture devait faire un très grand détour, cinq ou six lieues, je pense, pour atteindre le premier relai, que lui connaissait un chemin par la montagne qui conduisait à cet endroit en moins d'une heure, que le pays était très beau, et très curieux, et qu'enfin monsieur et madame seraient beaucoup moins fatigués de faire cette petite route à pied, que le grand détour en voiture.

» M. le baron qui le croyait toujours engagea madame à faire le trajet à pied et il ajouta : Gertrude restera dans la voiture avec Dorothée, et elle nous rejoindra au relai.

» Moi, je ne voulais pas, j'avais peur de voyager seule, et je dis que j'aimais mieux porter Dorothée pendant une heure que de me séparer de madame.

» Laissez-vous la valise et la cassette abandonnée aux postillons ? leur demanda Fritz. Monsieur paraissait fort inquiet. Alors Fritz s'offrit à porter ces deux objets pour ne pas priver ses maîtres d'une promenade agréable ; et c'est ainsi que nous nous mîmes en route.

« Nous entrons bientôt dans un grand bois, le chemin allait toujours en montant. Nous marchions depuis longtemps déjà dans un pays tout à fait sauvage, où nous ne rencontrions personne, quand nous nous sommes trouvés sur une sorte de plateau, avec un grand ravin à nos pieds, et devant nous beaucoup de pays couvert de bois et de montagnes.

» Où sommes-nous ? interrogea M. le baron. Depuis que nous marchons, nous devrions être arrivés et je ne vois pas encore le relais de poste. — Il est près d'ici répondit le scélérat. Nous allons descendre dans le ravin, et quand nous l'aurons suivi pendant quelques minutes, nous serons arrivés.

Quand nous fûmes au fond du ravin, madame se plaignit d'être fatiguée, son père l'engagea à se reposer, et la fit asseoir sur des pierres qui se trouvaient là. C'est alors que Fritz, qui était debout derrière M. le baron, le frappa d'un grand coup de poignard au milieu du dos, puis il se jeta sur madame qu'il frappa aussi, je me levai pour fuir, mais il courut à moi, me renversa, et je sentis la lame de son couteau m'entrer dans la poitrine... Je ne sais pas ce qui s'est passé après. J'étais tombée, il me semblait que j'allais mourir... Je me rappelle seulement que je l'ai entendu dire à madame : je veux avoir tous vos papiers, et madame répondait : non, pas celui-là... puis j'entendis un grand cri, et ce fut tout ; je pense que c'est à ce moment qu'il l'a tuée.

X

Les Fermiers de la « Vallée maudite »

Le capitaine des chauffeurs avait annoncé à Barral, dit Dur-à-Cuire, qu'il se préparait à frapper de grands coups, et en cela il avait dit vrai.

Il venait d'apprendre que ses projets si perfidement combinés pour se venger de l'hôte inconnu des ruines avaient piteusement échoué ; or, tant que cet ennemi mystérieux existerait, il n'y avait plus pour lui aucune sécurité, il était donc d'une absolue nécessité de se débarrasser à tout prix de ce témoin dangereux. D'autre part, il n'était pas moins nécessaire de détourner les soupçons du capitaine Hartmann ; et alors, mais seulement alors, il se proposait d'entreprendre d'importantes expéditions, à la suite desquelles il